

CAIGNAC

La commanderie hospitalière du Lauragais

400 habitants aujourd'hui

1881 : 558 habitants

Plan : https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vta9c06ba8ce8714886/daoloc/0/1/idsearch:RECH_7a1dbbaf5892a598268034f512c061a?id=https%3A%2F%2Farchives.haute-garonne.fr%2Fark%3A%2F44805%2Fvta9c06ba8ce8714886%2Fcanvas%2F0%2F1&vx=1207.34&vy=-3322.83&vr=0&vz=5.52441

https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vta9c06ba8ce8714886/daoloc/0/1/idsearch:RECH_7a1dbbaf5892a598268034f512c061a?id=https%3A%2F%2Farchives.haute-garonne.fr%2Fark%3A%2F44805%2Fvta9c06ba8ce8714886%2Fcanvas%2F0%2F1&vx=1207.34&vy=-3322.83&vr=0&vz=5.52441

Caniaco, dans les chartes médiévales, est aujourd'hui une commune du Lauragais comptant 400 habitants. Bâti sur un éperon rocheux, Caignac domine la vallée du Gardijol. Rien ne laisse deviner de nos jours l'importance de cette bourgade durant le MA. Caignac est situé à l'écart du « cami francès », l'axe commercial qui relie Toulouse à la Méditerranée. C'est davantage un centre de production agricole qu'une localité bénéficiant d'un trafic important.

Dès le XII^{ème} siècle, les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem vont s'y installer et leur patrimoine foncier n'aura de cesse de s'agrandir.

LES HOSTPITALIERS : qui sont-ils ?

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, appelé aussi ordre des Hospitaliers, est un ordre religieux catholique hospitalier et militaire qui a existé de l'époque des croisades (fondé au XII^{ème} siècle) à Jérusalem.

Au début (vers 1080), frère Gérard, crée un **xenodochium** (accueil et soins des pèlerins), placé sous la protection de **saint Jean-Baptiste**, et regroupant autour de lui des aides à cette tâche. La mission des hospitaliers était de soigner et défendre les pèlerins en Terre Sainte. Cet ordre est reconnu par le Pape au cours du **XII^{ème} siècle**¹. Cet hôpital prend le nom d'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

À l'instar des Templiers, il assume rapidement une fonction militaire pour défendre les pèlerins qu'il accueille et soigne sur les chemins de Jérusalem, puis pour combattre les Sarrasins aux côtés des Francs de Terre sainte.

Les Chrétiens sont expulsés de Terre Sainte en 1291. L'Ordre s'installe à Chypre puis à Rhodes afin de rester proche de Jérusalem. Il devient une puissance maritime pour continuer à être le rempart de la chrétienté contre les Sarrasins. À la suite de la disparition de l'ordre du Temple en 1314, les Hospitaliers reçoivent les biens des Templiers. Ce qui fait d'eux l'ordre le plus puissant de la chrétienté.

Expulsé de **Rhodes** en 1523 par la conquête turque, l'Ordre s'installe à **Malte** en **1530**, dont il est considéré comme le souverain par décision de Charles Quint. D'où parfois l'appellation « *Chevaliers de Malte* ».

L'ordre explose avec Napoléon, qui ordonne l'évacuation de Malte.

1798 : il est chassé de Malte par Bonaparte et il va s'installer à Rome.

LA FONDATION HOSPITALIERE DE CAIGNAC

¹ Par le pape Pascal III en 1113

Elle a lieu au tout début de la création des Hospitaliers car ce sont les **seigneurs de Laurac** (Aude) qui l'ont fondé au XII^{ème} siècle. Les seigneurs de Laurac étaient les maîtres du Lauragais, ils détenaient plusieurs places-fortes dont Laurac, Avignonet, Castelnaudary...). Ils étaient eux même les vassaux du vicomte de Carcassonne. La croisade contre les cathares a décimé cette grande famille de Laurac, puisque convertie au catharisme²....

Vers 1140, Gilabert de Laurac, avant de partir pour la 2^{ème} croisade, remis tout le village de *Caniag* (qui, du coup, préexistait puisqu'il est notifié « le village et l'église) entre les mains Raymond de la Bruguière et d'Yzarn de Puysubran (Pexiora), représentants de l'Ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem³. Une idée en tête : obtenir le pardon de leurs péchés. Raymond de La Bruguière sera le 1er Commandeur de Caignac, de 1136 à 1140.

A partir de ce moment, tous les vassaux des seigneurs de Laurac approuvent, cette donation de Sicard de Laurac, et, à leur tour, font l'abandon de tous les droits qu'ils possèdent à Caignac, en faveur de l'Hôpital, et s'engagent, sous la foi du serment, à ne jamais revenir sur leurs promesses.

Ce qui fait que pendant **100 ans, de 1150 à 1250 environ**, les donations aux Hospitaliers de Caignac vont se succéder et se **multiplier**. Dans les archives, ce sont des maisons, des immeubles, des meubles, des terres, des fiefs entiers qui rentrent en possession des Hospitaliers de Caignac. Les seigneurs de Calmont, de Gibel, de Gardouch de Seyre, (etc) donnent, à leur mort, leurs biens.

Pourquoi ces dons ?

La réputation des ordres militaires et religieux était, à cette heure, si éclatante. Tous ceux, puissants feudataires ou petits seigneurs, qui ne pouvaient s'y enrôler, s'empressaient de les enrichir. Ils sont désireux de contribuer au rachat du tombeau de Jésus-Christ.

Et les motifs qui inspirent ces bienfaits sont profondément chrétiens. C'est pour la rémission de leurs péchés, pour le soulagement et la délivrance des âmes de leurs parents défunts, pour le rachat de leurs âmes, pour les pauvres de l'Hôpital d'outre-mer, que tous ces hommes se dépouillent ainsi de leurs biens.

Dans un document de 1171, Sicard de Laurac, le fils de Guilabert, confirme la donation de Caignac aux Hospitaliers et précise, dans cette nouvelle Charte, que la « *salvetat* » doit être conservée intacte à Caignac par les Hospitaliers (3), que ces derniers sont autorisés, par l'ancien seigneur, à bâtir un château, et qu'ils jouissent de la plénitude des droits seigneuriaux (cens, oblies, fournage, forge, dépaissance, et justice), et que les seigneurs de Laurac assureront leur protection au besoin Et afin de rendre cette donation plus ferme et plus stable, **Sicard de Laurac**, ses frères et ses enfants, en appellent au témoignage même de Dieu, lèvent la main sur les saints Evangiles et s'engagent, sous la foi d'un serment irrévocable, à en respecter toutes les clauses.

Au centre de toutes ces possessions, ne fallait-il pas élever la tour féodale, qui serait à la fois un moyen de défense et un signe de force ? Et si les Hospitaliers n'entreprirent pas sur-le-champ la construction d'un vrai château, du moins ils se hâtèrent d'élever, non loin de l'église Saint-Etienne qui existait déjà, **une enceinte fortifiée**, symbole de la puissance dont ils étaient désormais investis, enceinte destinée à attirer et à protéger leurs vassaux.

² Cependant cette illustre lignée ne fut pas anéantie, comme tant d'autres, sur les champs de bataille de la croisade, puisqu'au quatorzième et au quinzième siècles, nous trouvons des de Laurac enrôlés dans cet Ordre de Saint-Jean, que leurs pères avaient, au temps de leur puissance, si richement doté (Jourdain de Laurac, commandeur de Saint-Narcens, 1370-1372 ; Jean de Laurac, commandeur de Renneville, 1413-1424.

³ Il existe une charte de donation mais qui n'est pas datée. Peut-être vers 1136.

Elle préexistait à la donation de Caignac par les Hospitaliers. Elle est dédiée à Saint Etienne (et non Saint Jean-Baptiste). Elle était un édifice roman, duquel subsistent sans doute, dans la construction actuelle, les parties basses des murs avec leurs petites fenêtres en plein cintre, et peut-être tout ou partie du clocher-mur.

Date : pas de date de construction précise. L'église a été reconstruite au début du XVI^e siècle par le Commandeur **Géraud de Massas**⁴, dont les armes se trouvent, accompagnées de la date probable de la construction : 1534, sur la face sud du clocher (armes martelées sous la Révolution). La croix de Malte orne la clef de la dernière travée, en avant du chœur, et également l'autel de marbre rouge du XVIII^e siècle (incrustation de marbre clair, martelée sous la Révolution, mais toujours parfaitement visible)

Le commandeur hospitalier en tant que seigneur spirituel des églises de Saint-Etienne de Caignac et de Saint-Jean de Caprescorjade percevait la **dîme** sur tous les territoires dépendant des deux églises ; la dîme était un impôt ecclésiastique qui consistait à prélever la dixième partie des récoltes et du croît des animaux (petits des animaux). Au 13^{ème} siècle, sa perception était sur toute les productions sauf celle des jardins et des fromages.

Quant aux ornements sacerdotaux, bannières, tableaux et ce retable d'autel « fort vieux et beau » dont parle le procès-verbal de visite de 1637, il n'en reste rien que le souvenir consigné dans les archives.

Pendant la Révolution, les chapiteaux des colonnes, sur lesquels étaient sculptés les blasons et les armoiries de quelques commandeurs bienfaiteurs de l'église, furent mutilés. On fit sauter ou on gratta les écussons dont on ne distingue plus par côté que les tenants, anges, chimères, etc., etc. La pierre quadrangulaire qui décorait la porte d'entrée et sur laquelle étaient gravées les armoiries du commandeur Géraud de Massas porte encore les traces d'un grattage.

Dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste, qui s'ouvrait dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile, et qui était la chapelle des commandeurs, les emblèmes évangéliques, l'ange de saint Matthieu, le taureau de saint Luc, le lion de saint Marc, l'aigle de saint Jean, qui soutenaient dans les quatre angles les retombées d'arc, furent traités comme de vulgaires signes héraldiques, malgré l'inscription latine qui les faisait connaître. *Lors d'une restauration récente, des fresques évoquant l'ordre de Malte sont mises à jour.*

Le lion passant armé de l'épée, qui décore la clef de voûte de cette chapelle, fut seul respecté, et également les armes de Malte, « de gueules à la croix d'argent », qui se voient encore à la clef de voûte de la première travée de l'église. Plus tard, « *tous droits féodaux et titres seigneuriaux étant abolis* », cette même chapelle Saint-Jean-Baptiste, la plus belle de toutes au point de vue architectural, fut isolée du sanctuaire par une cloison et convertie en salle de réunion et finalement en sacristie annexe.

La Chaire date également du XVI^{ème} siècle. (Pierre stuquée, c'est-à-dire de la chaux et de la poudre de pierre).

1884 : le clocher s'effondre. Suite à ça, la toiture, la charpente et la façade ont été rebâtie (toiture, charpente, façade)

2005 : nouvelle restauration (toiture, charpente, façade et une partie de l'intérieur).

⁴ 1513-1534 Commandeur vers 1530. Il fut en procès avec les habitants d'Aignes en 1523 auxquels il fut obligé de reconstruire une église

LE VILLAGE

Il était entouré de murailles afin de garantir la sécurité des habitants fermées d'une seule porte. Fin XIII^e siècle, on en refit l'enceinte, plus solide et plus vaste, englobant la Commanderie et le village, avec un mur intérieur séparant les deux communautés, système permettant de réduire plus facilement une incursion de l'ennemi, en résistant dans le compartiment non envahi.

Le village était administré par **3 consuls**, présents, d'après les textes, dès le 12^{ème} siècle. (Ils prêtaient serment au commandeur).

Dans la dernière moitié du XIII^e siècle, le village s'agrandit. Une main d'œuvre abondante arrive en ces lieux pour travailler pour la commanderie.

Les documents du XIII^e siècle attestent les bouleversements engendrés dans le paysage par la croissance économique et l'explosion démographique de Cagnac. On défriche, on cultive surtout des céréales et de la vigne⁵. De 1280 à 1290 et lié à cet essor agricole, **4 moulins à vent sont construits à cette époque là⁶ (et il y avait aussi un moulin à eau)**. Des greniers à blé, des fours à pains sont aussi édifiés. L'habitat se modifie dès 1270. Le faubourg, mentionné dès 1215, s'étend et devient le nouveau pôle attractif. Le village se double d'un habitat semi-dispersé ou dispersé de « campmas⁷ », qui sont des terres cultivées un peu dispersées. Les paysans élargissent leur aire de culture par des défrichements. Les Hospitaliers accordent la plus grande attention à l'équipement en chemins et en ponts, en moulins à eau, en fossés et canaux de drainage ou d'irrigation.

Vers 1300, Cagnac compte plus de cent habitations. Cette poussée démographique a donné naissance, dès la première moitié du XIII^e siècle, à des faubourgs qui accueillent, surtout passé 1250, les nouveaux habitants. A la fin du siècle, à Puysubran comme à Cagnac, « castrum » et « barri » forment une agglomération homogène.

Les difficultés du MA n'ont pas épargné Cagnac. La grande épidémie de peste (1348) notamment a fait des ravages parmi les habitants, et cela se voit dans les archives à travers les actes d'acensement, plus nombreux sur la période du milieu du 14^{ème} siècle⁸ signe que les actes de propriétés, d'exploitation, bougent bcp dû à de nombreux décès.

La croissance reprend ensuite, dans le domaine de la production, la céréaliculture demeure largement prédominante. La seule nouveauté est l'apparition du **pastel** vers 1400.

Une charte de coutume est donnée au village en 1299 par le prieur de **Saint-Gilles**, Guillaume de Villaret, puisque la commanderie de Cagnac dépendait elle-même **du grand prieuré de Saint-Gilles**, en Provence. Cet Hôpital était de premier ordre en Europe, car il avait été bâti par frère Gérard lui-même, le fondateur de l'Hôpital de Jérusalem. Ce parchemin de ce vénérable document nous est parvenu bien amoindri, tout rongé sur les bords, et l'écriture en est devenue illisible. Mais une charte de coutume en règle générale, était un acte officiel permettant de régler des rapport entre des seigneurs et une communauté. C'était le résultat de négociations parfois longues, complexes qui conférait un série de droits définis : exemption d'impôts, droits et devoirs de chacun... Alors, comme la situation est claire pour tous, que les intérêts sont bien définis ; ceux qui sont en communs et ceux qui ne le sont pas permet d'aboutir à la paix et de se consacrer à d'autres problématiques comme l'essor, le développement de la ville. (CF : les bastides).

⁵ A Cagnac, de 1250 à 1300, les 447 parcelles mentionnées par les sources sont à 71 % des terres emblavées (blé), à 12 % des vignes, à 10 % des prés, à 7 % des jardins et des vergers

⁶ 1250 : deux moulins, et dernier tiers du XIII^e siècle, 3 moulins à vent supplémentaires sont construits.

⁷ Unité d'exploitation dispersés dans le terroir

⁸ Concession (en général assez longue, voire perpétuelle) de la jouissance d'une terre, par exemple, moyennant une redevance, le cens.

RUE DU COUVENT

Un couvent est attesté ici. La maison appartenait à Mr d'Hautpoul, desservant de Caignac (curé) Cet endroit était désigné sous les noms de couvent, maison hospitalière, orphelinat et il était dirigé par les Servantes de Jésus. L'établissement recevait des jeunes filles et des femmes de tout âge et de toute condition. Elles étaient nourries, logées, habillées gratuitement « *tant bien que mal* » nous dit l'instit en 1884 en rédigeant sa monographie⁹. Mr d'Hautpoul les emploie à l'exploitation d'une propriété qu'il possède. Cet établissement, d'après l'instituteur « *au point de vue moral, cette institution paraît être plutôt mauvaise que bonne et de l'avis de tous les gens sérieux, la commune gagnerait à son licenciement* ».

LA COMMANDERIE

Le premier château édifié par les Commandeurs de Caignac, dès leur installation, n'était qu'une vaste maison servant de logis au Commandeur, à ses frères, aux « *donats*¹⁰ », et à leur personnel de service et d'exploitation des terres, probablement sans la moindre valeur militaire, mais entouré d'une enceinte le protégeant.

Une reconstruction totale du château aura lieu au début du XVI^e siècle, œuvre du **Commandeur Géraud de Massas**, en fonction de 1513 à 1534, constructeur également de l'église (datée, 1534, sur le clocher).

Fonction de commandeur : il était le seigneur du lieu. Il jouissait de tous les droits seigneuriaux, sans partage. Toutes les redevances, payées par les paysans, lui revenait : le cens, le fournage, la haute, moyenne et basse justice). Les droits du Roi à Caignac se bornaient à un impôt, l'albergue, que le commandeur et les consuls venaient payer régulièrement tous les ans au bailli royal d'Avignonet.

Au XV^e et XVI^e siècle, ce droit de justice était contesté par un autre personnage de très haute importance, le Bayle d'Avignonet. Ce dernier était représentant du roi en la région. Il y avait de nombreuses disputes entre ces deux entités.

La commanderie de Caignac avait acquis une plus grande importance, par l'adjonction successive de plusieurs établissements considérables que l'ordre Saint-Jean possédait dans les environs, comme le Rival (vers AL), Siuraguel¹¹ à Nailloux et surtout **Saint-Jean de Thor**¹² (vers Calmont). Ils possédaient un château à Cintegabelle, à Saint Quirc... *Non seulement la commanderie avait acquis des terres agricoles, mais en plus plusieurs autres commanderies hospitalières étaient rattachées à Caignac.*

Carte cassini autour de Sieuraguel : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53095198d/f1.item.zoom>

⁹ <https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vta176ceb03152dad9d/daogrp/0/1?id=https%3A%2F%2Farchives.haute-garonne.fr%2Fark%3A%2F44805%2Fvta176ceb03152dad9d%2Fcanvas%2F0%2F1>

¹⁰ Les donats sont des personnes qui donnaient tous leurs biens à l'Hôpital et se donnaient elles-mêmes en tant que personne. Elles demandaient à prendre l'habit de la religion.

¹¹ Sieuraguel, aujourd'hui rattaché à la commune d'Aignes vers le lieu dit Le Fort (supposition de ma part, après recherches)

¹² Le village n'existe plus depuis le XVI^e siècle, détruit par les Protestants.

Le château était un édifice rectangulaire, aux épais murs, de pierre, avec, aux quatre angles, des tours carrées saillantes, bien disposées pour « flanquer » les façades, et, sur la façade ouest, une tour d'escalier hexagonale avec sa tourelle de briques.

Malheureusement, le château, vendu, comme bien national, sous la Révolution, en 1793 sera, par la suite, acquis pour être démoli à moitié, la vente des matériaux faisant récupérer le prix d'achat.

La grande façade sud bordée de vieux micocouliers, avec des fenêtres gothiques, petites et carrées en bas, grandes et à meneaux (une à croisillon) à l'étage, encore munies de fortes grilles soulignant la vocation militaire du château ; et, à nouveau, petites et rectangulaires sous le toit, à la façon de mirandes. La tour de l'angle sud-est est intacte, ainsi que la tour d'escalier sur la façade ouest. Cette dernière est hexagonale et se termine par les corbeaux de pierre de mâchicoulis ruinés, qui attestent que cette puissante tour, la plus élevée du château, a dû jouer le double rôle de tour d'escalier et de défense, de donjon en quelque sorte, et, à cet effet, les petites fenêtres gothiques carrées qui éclairent la vis intérieure, sont, ici aussi, garnies de grilles solides. La porte est d'un gothique des plus classiques (14). Elle a perdu son linteau de pierre, remplacé par une poutre de bois, et le blason qui devait l'orner n'est plus qu'une pierre fruste.

A l'angle sud-ouest se voient des « arraches », tant dans le prolongement de la façade sud que dans un angle saillant de la tour d'escalier, vestiges d'une construction, qui devait, probablement, défendre cet angle du château, englobant, à ce qu'il semble, partie de la tour d'escalier, et sur laquelle il est difficile de se prononcer (15). Au nord, la façade actuelle est l'ancien mur de refend portant le faîtage. Toutefois, les bases des deux tours d'angle carrées, en pierre cette fois, se voient encore très en avant.

Ce château fut assez solide, en son temps, pour résister avec succès aux assauts des protestants qui ravagèrent tout aux alentours. Le dernier Commandeur de Caignac fut M. de Jarente-la-Bruyère (1783-1789).

Le château de Caignac est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1932.

LE PIGEONNIER (n'existe plus)

Il subsiste, près du château, le pigeonnier de l'ancienne métairie, dite « La Grange », vendue, avec le château, en 1793 (28.100 livres). Il est d'un type fortement original, sans doute unique en notre région : quatre piliers hexagonaux aux chapiteaux de pierre en « bandeaux » (proches de ceux de l'église), portant des arcs brisés de briques, lesquels supportent à leur tour les murs de même matériau. Pas de voûte intérieure, un plancher de bois. Un toit à deux versants, avec à son faîtage des terres-cuites vernissées.

MM. Rivais et Soutou signalent mention de ce pigeonnier dans un acte de 1515.

CCL : Petit village qui fut autrefois grand, et très prestigieux en Lauragais. Les Hospitaliers ont reçu le coup de grâce à la Révolution Française, hostile à l'ordre dès 1789, lui confisque tous ses biens le privant du même coup de se s revenus. En 1798, Napoléon expulse les Hospitaliers de Malte. Ils se réfugient alors à Rome. Puis

C'est aujourd'hui une organisation à vocation caritative dont les actions humanitaires sont principalement tournées vers la lutte contre la pauvreté, mais également contre la lèpre et, de façon plus générale, contre la maladie. Il intervient aussi ponctuellement par des missions de secourisme d'urgence lors de catastrophes naturelles, ou d'aide humanitaire envers les réfugiés lors de conflits armés. Il est actuellement présent dans plus de cent vingt pays à travers le monde.

